

## Une nuit du « bien commun » ??

Nous, organisations associatives, culturelles et syndicales, engagées pour l'égalité, la justice sociale et les droits humains, tenons à alerter au sujet de la Nuit (dite) du bien commun qui est annoncée à Dijon le 2 décembre.

Ces événements ont été initiés par le milliardaire Pierre-Édouard Stérin dont le projet PERICLES vise à favoriser l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en France, en réalisant l'union des droites extrêmes et réactionnaires. Pour cela il investit des millions d'euros dans de nombreux domaines : culture, histoire, social et santé, éducation, journalisme, formation d'élus... il tisse ainsi un réseau d'influence complexe et un véritable maillage territorial. Même s'il a récemment quitté le conseil d'administration des Nuits du Bien Commun, nous savons M. Stérin habile à multiplier les intermédiaires. Derrière une façade philanthropique et bienveillante, cet événement s'inscrit donc dans un projet politique conservateur qui instrumentalise la solidarité pour mieux faire avancer les idées d'extrême droite, via une stratégie d'entrisme dans le champ associatif et caritatif.

Certes, certaines des associations qui participent à ces événements n'ont rien à voir avec l'idéologie des réseaux Stérin. Nous connaissons les difficultés financières de ces associations, et leur « *travail remarquable au service du lien social, de l'éducation ou de l'accompagnement des plus vulnérables* » comme l'ont salué huit maires de grandes villes françaises dans une tribune au printemps dernier. Mais d'autres font partie de la galaxie des associations œuvrant à promouvoir une idéologie conservatrice, ultra libérale, anti avortement, qui promeut d'avoir « plus de bébés de souche européenne ». Celles qui ne sont pas dans cette ligne servent en fait de caution au financement, par notre impôt, d'associations d'extrême droite, par le biais de la déduction fiscale accordée aux mécènes.

Nos camarades de Toulouse l'ont écrit avant nous : le bien commun ne se décrète pas depuis une scène bien éclairée avec un micro et des « pitchs » millimétrés. Il se construit dans les luttes sociales, dans les solidarités réelles, dans les droits conquis de haute lutte. Pour répondre aux besoins de la population, notamment pour financer la Sécurité sociale et remettre en place des services publics dignes de ce nom, le chemin est celui de la justice fiscale, qui passe par la juste répartition de l'impôt et des cotisations sociales « de chacun·e selon ses moyens ». Notons d'ailleurs que Pierre-Édouard Stérin, exilé fiscal, promeut la charité mais refuse l'impôt, à l'exact opposé de ce que nous revendiquons.

Pour nous, ces Nuits (dites) du Bien Commun ne sont pas les bienvenues, à Dijon comme ailleurs, et nous invitons le public ainsi que les associations, malgré la réduction des budgets qui leur sont alloués, à ne pas y participer. Nous sommes de celles et ceux qui refusent et refuseront toujours la banalisation des idées de l'extrême droite, ses impostures et ses tentatives d'instrumentalisation, parce que ces idées sont incompatibles avec le projet de société que nous portons, avec l'égalité, la justice sociale et la solidarité.

A Dijon, le 12 novembre 2025,

**Organisations signataires :** Action Catholique Ouvrière, AFPS, Amis de la Terre Côte-d'Or, ATD Quart Monde Dijon, ATTAC 21, CFDT Éducation 21, CGT 21, La Cimade, Collectif 7', DAL Dijon, Les Effréné·es, FSU 21, Le Fil, Greenpeace Dijon, LDH Dijon et agglomération, Ligue de l'Enseignement de Côte-d'Or, la Maison-phare, MAN 21, Morvan Mobilisation Solidaire, Mouvement de la paix 21, MRAP 21, Oxfam Dijon, Planning Familial 21, Solidaires 21, SOS racisme 21, SOS refoulement, les Soulèvements de la Terre, La Vapeur.